

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'AGAM

Trimestriel



Chers amis généalogistes,

Qui aurait cru que l'on fasse ici un sommet mondial sur les océans, à cet endroit même près de deux siècles plus tard ? Le port méditerranéen de Nice, première ouverture de la Savoie vers la mer, avait sans doute connu une certaine effervescence avant que Gênes ne le détrône après le congrès de Vienne de 1814.

Mais cette année, c'est certainement la première fois qu'il voit une telle concentration de décideurs du monde entier. Seule l'histoire nous dira s'il en restera quelque chose ou si cela aura été une réunion parmi tant d'autres.

Patrick Cavallo

Réunions et permanences :

- Réunion de Nice-AD06 : le dernier mercredi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot / Marc Duchassin.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le 1^{er} lundi du mois à 14h, le 3^e à 14h, animée par Guy Sidler / Annick Girardet.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois de 14h à 17h, animée par Annick Girardet / Guy Sidler.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h, animée par Michel Schmitt.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1^{er} samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.
- Réunion en visioconférence : le 2^e lundi du mois à 18h, animée par Patrick Cavallo.

Pour assister à la visioconférence, cliquer sur le lien : <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Formations

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ?
 - formation recherches sur nos ancêtres « Les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de l'Agam, dont la liste se trouve sur notre site Internet, contactez les animateurs au cours de la

réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) secretariatagam@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Denise Loizeau) secretariatagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays antibois/vençois
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com

Le local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart
Tél : 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous. Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM 8 rue Delrieu
06100 NICE
ou
par mail au secrétariat :
secretariatagam@gmail.com

Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.com

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 2eme trimestre de la base AGAM.

- BONSON : décès 1705-1841, 1203 actes.
- BREIL/ROYA : naissances 1905-1925, 924 actes.
- BREIL/ROYA : décès 1905-1914, 486 actes.
- NICE Ste-Reparate : naissance 1617, 1 acte.
- REVEST LES ROCHES : naissances 1842-1903, 250 actes.
- ROQUESTERON : naissances 1814-1885, 1046 actes.
- TENDE : décès 1910-1960, 2691 actes.

La Base AGAM s'est enrichie de 7 144 nouveaux actes et contient, aujourd'hui, 1 530 542 actes.

Alain Otho



LE COIN DU LECTEUR

Les quartiers de Nice. De 1855 à nos jours

De Jean-Paul Potron
Gilletta



Niçois de sang, Niçois de cœur, Niçois d'un jour ou de toujours, cet album de photographies, signé de Jean-Paul Potron, riche de souvenirs, est pour vous. Ses images sont l'occasion de

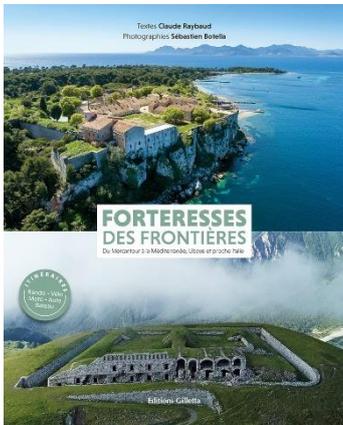
partager des lieux familiers, méconnus ou disparus au travers de tous les quartiers de la ville.

Sa réunion à la France en 1860 permet à Nice, alors petit centre portuaire, d'avoir l'une des croissances les plus spectaculaires d'Europe. Depuis qu'elle s'est émancipée de la vieille ville pour s'étendre sur les plaines et gagner les collines, elle a fait l'objet de plans de développement successifs. Son urbanisme réfléchi se manifeste dans les somptueuses villas Belle Époque et les immeubles Art déco magnifiés par le soleil de la Côte d'Azur. Mais Nice est aussi et avant tout une cité du sud populaire et résidentielle, bavarde et joyeuse, faite d'artisanat, de commerces et d'industries, qui a besoin de logements et d'infrastructures pour évoluer dans la modernité.

Ce patrimoine vivant se lit tout au long de ces pages comme une horloge à remonter le temps. Plus de 500 photographies, dont de très nombreuses inédites – et bien souvent stupéfiantes –, témoignent des profondes transformations du paysage niçois.

Forteresses des frontières

Claude Raybaud - Sébastien Botella
Gilletta



Territoires limitrophes depuis des siècles, les Alpes-Maritimes, les confins de la Provence et la proche Italie ont été façonnés par les aléas de l'histoire. Pour protéger leurs frontières,

fluctuant au gré des traités et des conflits perdus ou gagnés, les chefs d'État entreprirent de fortifier littoral, vallées et montagnes, particulièrement entre le XVIe et le XXe siècle. Depuis la Méditerranée jusqu'à près de 2 800 mètres d'altitude, on trouve ainsi des ouvrages défensifs de toutes tailles, souvent accrochés aux reliefs...

Mercantour intime

Récits d'un homme d'en bas qui regarde là-haut
Frédéric Boyer
Editions du Millénaire

Se ressourcer là-haut. Y vivre des moments heureux assurément, quelques aventures et



quelques larmes aussi, parfois. Voici des récits de vie (en huit nouvelles) entre sommets, lacs, hameaux clairsemés et arêtes aériennes

qu'un Niçois, un peu rêveur et éditeur de métier, vient régulièrement arpenter. À travers ces textes, l'auteur nous emmène à quelques kilomètres de l'agitation du bord

de mer et raconte sa quête personnelle en lien avec le Mercantour, un massif qui l'a façonné. Des montagnes comme un aimant vers lequel on ne cesse de revenir, auquel on persiste à se frotter et où l'on vient se réfugier. Vésubie, Tinée, Roya, Madone de Fenestre, Gordolasque, Val de Blore, et Gélas sont à la fois le décor et le personnage principal de ces textes. Une question est posée entre les pages de ce livre : est-ce que pour vous aussi le Mercantour fait partie de votre équilibre de vie ?

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Sur Geneanet vous trouverez le projet : Hier et Aujourd'hui qui permet de superposer les vues anciennes et actuelles de vos lieux favoris.

<https://www.geneanet.org/hier-et-aujourd'hui/>
Grâce à cette application, vous pouvez vous amuser à superposer les vues d'hier et d'aujourd'hui et le contraste est parfois saisissant.

Grace à la base de cartes postales anciennes géo localisées de Geneanet, vous pourrez découvrir les lieux et bâtiments qui vous entourent, dans leur état d'époque. Une autre manière de s'intéresser à l'histoire de nos familles, via les endroits qu'elles ont habités !



Grâce à l'application proposée vous pouvez participer en prenant en photo avec votre smartphone un lieu dans lequel vous trouvez si une carte postale ancienne est disponible.

L'HEURE EN FRANCE :

L'heure ne correspond pas à notre méridien. Nous sommes sur le même méridien que Londres (qui se trouve à côté de Greenwich). Nous devrions donc être à la même heure. Et pourtant, nous ne sommes pas sur le même fuseau horaire que Londres : l'heure de Paris avance d'une heure sur celle de Londres. Nous sommes par conséquent en avance d'une heure sur le soleil en hiver, et de deux en été.

La France est à l'heure allemande depuis la Seconde guerre mondiale.

L'Allemagne nazie occupe la France en juin 1940. Nous sommes alors à l'heure d'été (GMT+1), le reste de l'année, la France est à GMT (Greenwich Meridian Time) : l'heure du méridien de Greenwich, celui qui passe tout près de Poitiers, et donc à l'heure du soleil. C'est normal. Sauf qu'à Berlin, il est une heure plus tard et que les Allemands qui arrivent en France ne comptent pas bouleverser leurs habitudes : «La première chose qu'ils font, dans la première demi-journée, c'est de changer l'heure», explique Cécile Desprairies, historienne et autrice de L'héritage de Vichy: ces 100 mesures toujours en vigueur. Dans tous les territoires occupés, on avance donc ses aiguilles d'une heure (de GMT+1 à GMT+2), pour passer à l'heure d'été allemande. La France se retrouve donc «à l'heure allemande».

Au début de l'Occupation, la France se retrouve donc scindée en deux par la ligne de démarcation, mais aussi par le décalage horaire: Paris a une heure d'avance sur Vichy. Ce qui pose quelques problèmes à la SNCF, comme l'explique Yvonne Poulle: «[...] les trains venant de la zone non-occupée continuent de circuler avec une heure de retard dans la zone occupée,

les trains venant de la zone occupée continuent d'attendre une heure supplémentaire à la ligne de démarcation, tout cela bien entendu bouleversant les correspondances.»

Pour mettre fin aux problèmes de retard, c'est la SNCF qui propose au gouvernement de Vichy de s'aligner lui aussi sur l'heure allemande. Un décret du 16 février 1941 avance l'heure légale de deux heures dans les territoires non-occupés, d'une heure dans les territoires occupés. Cela veut dire que l'ensemble de la France passe à GMT+2. L'alternance entre les heures allemandes d'hiver et d'été continue ensuite pendant toute la durée de la guerre.

A la Libération, un décret prévoit que l'heure d'été, ou «heure allemande», ou GMT+2, va être supprimée en deux temps. La France repasse d'abord à GMT+1 toute l'année, et envisage de repasser plus tard à GMT. Mais un deuxième décret annule cette étape, pour des raisons que nous ignorons. Comme l'explique Cécile Desprairies, «c'était un peu le bazar. Peut-être que c'était par souci d'économie, parce qu'il y avait le pays à reconstruire». On reste donc à GMT+1

Puis en 1976, suite à la première crise pétrolière, le président Valéry Giscard d'Estaing rétablit l'heure d'été (GMT+2 en été) afin de réduire la consommation énergétique du pays.

Source .

<https://www.erea86.fr/version2/2023/03/22/histoire-complete-du-changement-dheure/>

D. Loizeau

MAUGUIO LES 5 ET 6 AVRIL 2025

Les 5 et 6 avril 2025 ont eu lieu les XXIèmes « Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio » Cette manifestation s'est tenue dans l'Espace Morastel où se sont retrouvées de

nombreuses associations, dont l'AGAM, pour la 12ème fois.

Un grand « Merci » à tous les bénévoles du Cercle Généalogique du Languedoc pour l'organisation de ces journées, sans oublier M. le maire de Mauguio-Carnon Yvon BOUREL ainsi que l'équipe du Service de la Culture, toujours très présents.

L'accueil est toujours très chaleureux et l'ambiance conviviale.

Nous avons eu le plaisir de recevoir M DANIEL Maurice qui est un releveur très actif et compétent. Il était accompagné de son épouse, ce fut une rencontre bien sympathique, un moment très agréable.

La famille Bourrouille est aussi venue nous rendre visite, comme à chaque fois.

De bons moments d'échanges.

Le samedi à 18h, après le discours du maire, un apéritif est offert où il est d'usage que chacun apporte une spécialité de sa région.



Cette année, à nouveau, ce fut la « Tourta de Bléa » pour le plus grand plaisir des participants qui se sont régalés.

À l'année prochaine, nous reviendrons avec plaisir.

Michèle PARENTE & Annie FREDIANI

Faisant suite à la réunion des organisateurs avec la mairie, les dates pour les XXIIèmes Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio ont été choisies. Elles se dérouleront les 11 et 12 avril 2026.

En vous rendant sur la page ci-dessous, vous pourrez découvrir les reportages photos et vidéos des XXIèmes Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio :

<https://www.cglanguedoc.org/2025/04/12/les-xxi-emes-rencontres-genealogiques-et-historiques-de-mauguio-2025-en-photos/>

NOTRE PROCHAINE JOURNÉE :

Ce sera à Sospel dans la vallée de la Bévéra.

LES HOMMES DU COMTÉ :

Dans cette rubrique, je me propose d'évoquer des figures marquantes de notre comté de Nice.

THAON, Chevalier de Revel, Ignace : (d'après Toselli¹)

THAON, Chevalier de Revel, Ignace comte de Pralungo, né à Nice le 10 mai 1760.

Après avoir fait d'excellentes études en France dans la célèbre école de Sorrèze, il voyagea dans différentes contrées surtout en Angleterre, où il s'adonna d'une manière toute particulière à l'étude de la législation et des finances. À son retour, il entra dans la carrière de la diplomatie et fut nommé ministre de Sardaigne à La Haye.



Il était dans cette résidence, en 1787, lors de l'invasion de l'armée prussienne sous les ordres du duc de Brunswick. On doit penser que ses instructions, comme celles du cabinet de Versailles, furent d'y appuyer les efforts du parti patriotique, mais comme ceux de la France, les secours du cabinet sarde restèrent impuissants devant la politique plus énergique, plus décisive de la cour de Berlin, et l'invasion du duc de Brunswick mit fin à toutes les hésitations. Le chevalier de Revel ne s'éloigna de la Hollande qu'en 1792 lorsqu'il vit sa patrie attaquée par la république française. Alors, il se hâta de prendre du service et fut envoyé au corps d'armée que commandait son père le comte de Saint-André dans les Alpes-Maritimes. Après s'y être distingué en plusieurs occasions, notamment au col de Braus, où il enveloppa et fit prisonnier un corps ennemi, il fit partie dans les derniers mois de l'année 1793, en qualité de lieutenant-colonel, du trop faible corps de troupes que le roi de Sardaigne destina à l'occupation de Toulon conjointement avec les Anglais, les Espagnols, les Napolitains, et il se signala particulièrement à

l'affaire où le général Ohara tomba entre les mains des Français. Le ministre Pitt lui-même vanta à la tribune du parlement la valeur que le chevalier de Revel avait déployée dans cette circonstance. Le roi de Sardaigne lui donna la croix de commandeur de Savoie, et le 9 août 1794, le fit colonel commandant du régiment de Nice, puis quartier maître général du corps d'armée que commandait le duc d'Aoste dans la vallée de Suze. Dans un poste aussi important, le chevalier de Revel se distingua, non seulement par son courage militaire, mais encore par son habileté et la profondeur de ses connaissances politiques. Ses conseils furent toujours ceux de la vigueur, du courage, et il ne dépendit pas de lui que la monarchie piémontaise fut

¹ Biographie Niçoise 1860

alors défendue avec plus de succès. Quand le roi Charles-Emmanuel², réduit aux dernières extrémités, eut à se défendre en même temps contre les attaques ouvertes de ses sujets révolutionnaires et contre les embûches du Directoire français, le chevalier de Revel fut gouverneur d'Asti, et comme son père, qui était gouverneur de Turin, il contribua beaucoup à maintenir l'autorité du roi dans la place qui lui était confiée. Charles-Emmanuel essaya ensuite de l'envoyer à Paris comme ambassadeur, mais le gouvernement de ce temps-là (1797) connaissait trop sa fermeté et son dévouement à la monarchie et refusa de le reconnaître, sous prétexte qu'il était émigré.



Charles Emmanuel IV
Roi de Sardaigne 1796 – 1802

Mallot-Dupon, l'un des écrivains les plus éclairés de cette époque, pense que la seule cause du refus du Directoire fut le trop d'esprit, de courage et de prévoyance du chevalier de Revel. Lorsque Charles-Emmanuel, confiné dans l'île de Sardaigne, ne conserva plus de ses états que cette faible portion, le chevalier de Revel ayant cessé toute espèce de fonction, vécut dans la retraite, et s'étant marié, ne parut plus rechercher que des jouissances domestiques. Mais il fut bientôt arraché à ce bonheur par les directeurs de la République française. Ainsi que son frère, et beaucoup d'autres, ils le firent enlever et traîner en otage en France. Il n'échappa à cet état de captivité que par un tour d'adresse qui fut exécuté avec autant de bonheur que de courage. Le chevalier de Revel, revint alors dans sa patrie, et ne s'occupa plus que de la culture de ses domaines, de l'éducation de ses enfants et de ses études historiques.

Il vécut ainsi paisiblement jusqu'à l'année 1814, où il fut nommé, par le roi Victor-Emmanuel, gouverneur de Gênes et chargé, en cette qualité, de recevoir le serment des troupes et des nouveaux sujets de S. M. En 1815, après la seconde chute de Napoléon, le chevalier de Revel fut envoyé à Paris afin d'y complimenter Louis XVIII sur son rétablissement, et d'y soutenir les intérêts de son maître auprès des souverains coalisés réunis dans cette capitale. Ce fut surtout par ce prince qu'il recouvra la portion de ses états, notamment la Savoie, dont il avait été dépouillé par le traité de 1814.



Victor Emmanuel I
Roi de Sardaigne 1802 - 1821

Après un séjour de quelques mois en France, il revint dans sa patrie où, continuant à jouir d'une grande faveur, il fut successivement vice-roi de Sardaigne et gouverneur de Turin, emploi dans lequel il succéda à son frère aîné.

Il exerçait ces hautes fonctions au mois de mars 1821, lorsque la révolte fut si près de renverser le trône.

² Croce Bianca in campo rosso , I savoia una dinastia millenaria

La prudence et la fermeté qu'il montra dans cette occasion, contribuèrent beaucoup à empêcher un tel résultat.

Chargé du gouvernement provisoire, jusqu'au retour du nouveau roi Charles Félix, il mit fin au désordre par l'énergie et la sagesse de ses mesures, et surtout en s'entourant de sujets comme lui, fidèles à leur roi. Comblé de faveurs par son nouveau maître, le chevalier de Revel continua à remplir les fonctions de gouverneur de Turin, qui lui donnaient du maréchal dans l'armée piémontaise.

C'est dans cette position élevée, qu'il passa les derniers temps de sa vie et qu'il mourut le 26 janvier 1835.



Charles Félix
Roi de Sardaigne 1821 - 1831

Plusieurs années avant sa mort, il avait fait imprimer à Turin, sous le titre de Testament Politique, une brochure très remarquable. Quelques exemplaires de cet ouvrage, écrit en français, furent envoyés à Paris, où on les distribua sous un nouveau titre, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, et sous la seule indication de 1826. Ces précautions mystérieuses furent que le livre passa sans être aperçu, et que l'on ne sut, ni ce qu'il était ni d'où il venait.

Aucun journal n'en fit mention, et l'on eut beaucoup de peine à en retrouver la trace. C'est cependant, il ne faut pas hésiter à le dire, un des écrits politiques les plus remarquables de cette époque, par la force des pensées et des expressions, par une étude approfondie de l'histoire, par un grand mépris pour les utopistes et les charlatans qui, depuis trop longtemps, abusaient de la crédulité des nations. Sous les principales divisions de monarchie de république et de gouvernement représentatif, l'auteur embrassait toutes les questions

de haute politique. On voit que c'était pour lui le résultat d'une longue expérience et d'une profonde méditation.

Les rapprochements historiques y sont aussi justes que curieux; ils jettent une grande lumière sur les faits, et ils témoignent d'une vaste érudition. On voit que le chevalier de Revel avait surtout observé les révolutions et les constitutions de l'Angleterre. Enfin, on pense que le testament politique que quelques personnes ont attribué au comte de Maistre, est réellement digne de l'auteur des Considérations qui fut l'ami du chevalier de Revel, et qui n'eût pas désavoué son ouvrage.

La famille Thaon de Revel est une très ancienne famille originaire de Lantosque³ puisqu'elle y est attestée depuis 1454. Elle entre dans l'histoire du comté de Nice avec Pierre Thaon, médecin du duc de Savoie.



De nombreux membres de cette famille se sont distingués, parmi lesquels on peut trouver Ludovic Thaon, jurisconsulte, avocat au Parlement de Toulouse. Il a publié en 1616 un livre sur les tremblements de terre. Charles Antoine Thaon, Pierre Antoine Thaon de Revel, Charles-François Thaon de Revel, marquis de

Revel et de Saint-André, lieutenant-général du royaume de Sardaigne,

³ Alain Otho : <http://amontcev.free.fr/noms-famille-lantosque.htm>

LA MAISON EN BEARN

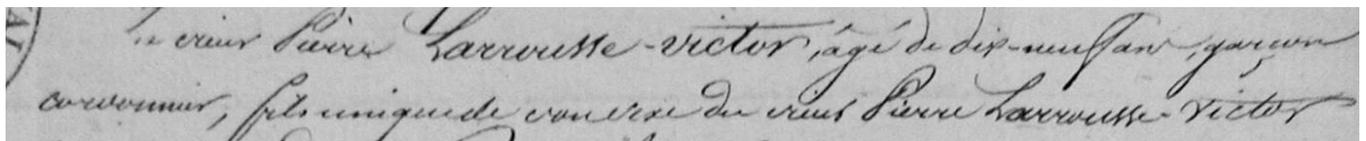
La Maison⁴ dans le Béarn et le pays basque a une importance particulière, Si vous faites des recherches dans ces régions, tôt ou tard, vous rencontrerez ce qui vous apparaîtra comme des bizarreries qui ont rapport avec le droit d'aînesse, l'émigration massive, les mariages croisés, l'absence presque systématique d'inventaires après décès ou des enfants qui ne portent pas le nom de leur père, des noms doubles, etc.



La maison, etche en basque, casau en béarnais, c'est bien sûr le lieu où l'on vit, mais la « maison » c'est en même temps beaucoup plus que cela. C'est le bâtiment d'habitation, c'est aussi le cheptel, le matériel agricole, c'est aussi l'ensemble des gens qui habitent sous ce toit. Certains diront que c'est une entité au caractère intouchable, de l'ordre du sacré. Tout cela influence largement les comportements individuels et collectifs au sein de la famille, du village. La « maison » vient des générations précédentes et doit être transmise dans son intégralité aux générations suivantes.

Première remarque :

Avec le principe du droit d'aînesse et afin de transmettre la maison, il ne peut être question de partage entre les héritiers. Il n'y a qu'un seul héritier, l'aîné très généralement. Ce droit d'aînesse donne presque partout la primauté à l'aîné des garçons, mais dans de nombreuses vallées il s'agit d'un droit d'aînesse absolu, ce qui fait qu'une fille peut être aussi l'héritière...



Pierre Larrousse habitait la maison achetée à monsieur Victor

Deuxième remarque :

Les cadets n'ont droit à aucun bien, mais en revanche la « maison » leur doit gîte et couvert à vie s'ils décident de rester sur place. Ils deviennent ainsi les employés sans gages de leur aîné.

Troisième remarque :

Un héritier n'épousera pratiquement jamais une héritière, car cela ferait disparaître une des deux « maisons ». De façon générale, l'héritier d'une maison A épousera la cadette d'une maison B. Au niveau de la dot de l'épouse, si par malheur elle vient à décéder sans enfant, la dot sera restituée à sa famille. C'est la coutume appelée tournedot, tournadot, tornadot que l'on retrouve fréquemment dans les contrats de mariage.

⁴ Référence CGPA64

Exemple de contrat de mariage avec une clause de tournedot pour la dot de deux cents livres

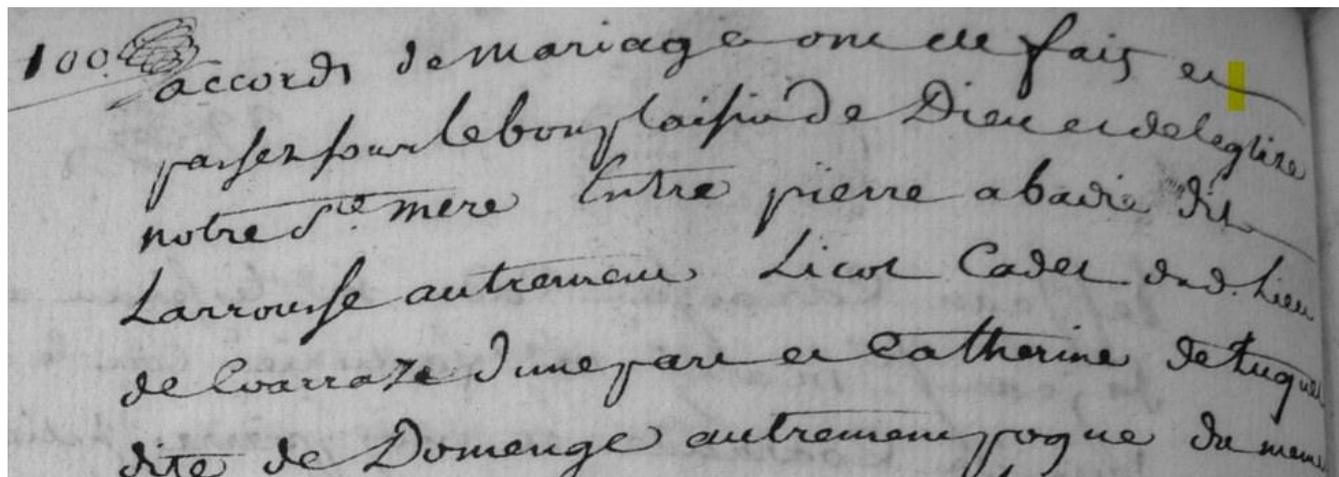
On rencontrera assez souvent des mariages croisés, parfois conclus le même jour. Un héritier et une cadette d'une maison épousent un cadet et une héritière d'une autre maison. Les deux maisons sont ainsi préservées et les cadets sont placés de façon efficace. Le cadet qui arrive dans la maison d'une héritière ne comptera pas pour grand-chose dans sa nouvelle « maison », ce qui est résumé par l'expression locale « il fait gendre ». Bien souvent dans son acte de décès, on le retrouvera avec le patronyme de son épouse.

Quatrième remarque :

Pour rester sur le même sujet qui peut parfois se transformer en énigme pour nous les généalogistes, c'est l'évolution des noms des personnes. La famille se définit non par le patronyme mais par le domonyme, le nom de la maison. Une personne était toujours désignée par le nom de sa maison (cette tradition est encore d'actualité à ce jour en zone rurale).

Au Pays basque, les documents vont comporter des termes particuliers qui matérialisent cette règle. Les maître/maîtresse de la maison sont dits sieur/dame. Le conjoint qui n'a pas hérité est qualifié d'adventice. Même si la société paraît assez machiste, les femmes y gardent un poids important, surtout lorsqu'elles sont propriétaires. À son mariage, l'héritier devient maître jeune, ses parents maîtres anciens. La coutume de la désignation prioritaire par le nom de la maison pourra donner lieu à des interprétations très différentes. Si le père et la maison portent le même nom, aucun problème. S'ils diffèrent, mais que le père est un héritier, on pourra avoir l'un ou l'autre ou les deux. Pour Pierre Etchart maître de la maison Barneix, les enfants s'appelleront Etchart ou Barneix ou Etchart dit Barneix ou Etchart – Barneix. En principe, le patronyme précède le domonyme. Si c'est une femme qui a hérité de la maison, c'est plus compliqué. Prenons la maison Laborde, transmise à Marie Camou qui a épousé Pierre Cabanne. Leurs enfants porteront l'un des trois noms ou un mélange des trois, avec des traits d'union ou des « dit » entre deux noms : Cabanne dit Laborde, Camou – Laborde ... etc. On peut même trouver « autrement » entre les deux noms. Et si ce couple quitte la maison Laborde pour la maison Brana, les enfants qui naîtront pourront s'appeler différemment des premiers nés. Si la personne habite la maison du curé, le nom peut être caperaa (prononcé caperan) qui signifie curé en béarnais. Pas de panique, en examinant plusieurs actes, dont les actes notariés, on finit toujours par démêler l'écheveau, en triant noms du père, de la mère et de la maison.

Quand on connaît ces possibilités et comme peu à peu le patronyme s'est imposé, les difficultés s'estompent.



Contrat de mariage de Pierre Abadie dit Larrousse autrement Licot cadet du lieu de Coarraze avec Catherine de Tuquet dite de Domenge autrement Poque

Cinquième remarque :

Le sort du cadet, il a deux destinées principales : rester domestique (sans conjoint) de son aîné ou trouver une héritière à épouser. Une autre solution consiste pour lui à défricher et mettre en exploitation de nouvelles terres. Quand cela se produit, les conflits avec la maison d'origine ne sont pas rares. À noter (en vallée d'Aspe en particulier) : la nouvelle « maison » est désignée par un diminutif de la « maison » d'origine : Nouquet devient Nouqueret, Lapassat devient Lapassatet, etc.

Une autre grande solution consiste, pour le cadet, à quitter son lieu de naissance. Partir vers les villes proches, partir à Bordeaux, le grand port qui a un énorme besoin de main d'œuvre, partir vers les zones industrielles ou minières, ou émigrer. L'émigration connaît des vagues successives : Saint-Domingue, l'Atlantique Nord souvent en lien avec la pêche, puis la grande émigration du XIXe siècle vers « Les Amériques » (Argentine, Uruguay, Californie, Louisiane, etc.) et enfin l'installation en Algérie.

Patrick Cavallo

CARNET



Nous avons appris la triste nouvelle du décès d'Anne-Marie Murat-Jensen notre niçoise du bout du monde. Fidèle adhérente de l'Agam, elle a beaucoup œuvré pour notre association.

Le Conseil d'administration

<https://obituaries.avenidasfuneralchapel.com/anne-marie-jensen>